

12 JUL 2005

République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi

PNUD – PMF / FEM

000 113 05



364

Appari

PROGRAMME DE MICRO-FINANCEMENT DU FONDS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL (SENEGAL)

PROJET DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE ET DE VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL DU PNLB

Parc National de la Langue de Barbarie



REQUETE DE FINANCEMENT

GIE des écogardes

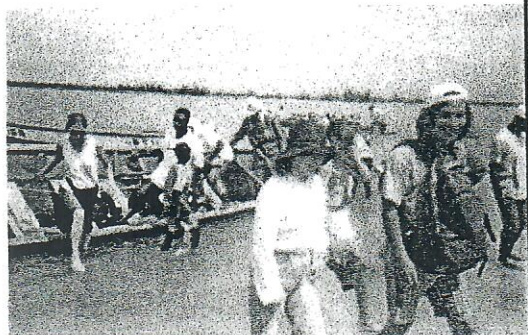
En partenariat avec le

CLGB

Comité local de gestion de la biodiversité



*Départ et arrivée des participants à
l'assainissement de la langue de barbarie*



Sommaire

I. TITRE DU PROJET	6
II. CONTEXTE GLOBAL DU PROJET	6
2.1. Situation géographique et milieu physique	6
2.2. La communauté et son organisation	6
2.3. Situation de la population	7
2.4. Le contexte environnemental	7
2.5. Les écosystèmes	8
III. PRESENTATION DE LA STRUCTURE REQUERANTE	8
3.1. Présentation du GIE des écogardes	8
3.2. L'expérience du GIE	9
3.2.1. Gestion des ressources naturelles	9
3.2.2. Sensibilisation	9
3.2.3. Activités génératrices de revenus	10
IV. DOMAINES FOCALISÉS ET PROGRAMME(S) OPERATIONNEL(S) DU FEM CIBLE(S)	10
V. JUSTIFICATION	11
VI. OBJECTIFS DU PROJET	13
VII. RESULTATS ET ACTIVITES	13
R1- La protection du parc contre la dégradation et les agressions est assurée par les populations	13
Activité 1- Chantier de reboisement	13
Activité 2- Développement d'une pépinière agro- forestière et d'un jardin potager	13
Activité 3- Assainissement du parc par la récupération des déchets plastiques et des filets dormants.	14
R2- La biodiversité est suivie et promue	14
Activité 1- Suivi des tortues	14
Activité 2- aménagement pour les oiseaux	14
Activité 3- suivi des oiseaux	14
R3- l'écotourisme est possible et des axes de promotion écotouristique du PNLB se développent	15
Activité 1- identification de circuits écotouristiques	15
Activité 2- aménagement et équipement des circuits	15
Activité 3- Appui à la création du support	15
Activité 4- Formation des écoguides	15
R4- Les bénéfices de la conservation sont diffusés dans la communauté	16
Activité 1- Consolidation du crédit revolving.	16
Activité 2- formation de formateurs	16
R5- Education environnementale citoyenne est promue	16
Activité 1- sensibilisation des populations et des exploitants autorisés sur les mauvaises pratiques (éleveur, pêcheur, touriste, population).	16
Activité 2: toutes les composantes du PNLB participeront à la gestion satisfaisante du projet.	16
VIII. PLAN D'EVALUATION ET DE DURABILITE DU PROJET	17
IX. GESTION : STRATEGIE ET ORGANISATION	17
9.1. Durée du projet	17
9.2. Organisation du projet	17
9.2.1. Organisation gestionnaire du projet	17
9.2.2. Organisations exécutives du projet	17
Organes d'appui technique au projet	18
9.3. Gestion du projet	18
X. BUDGET	18

FICHE RESUME PROJET PMFIFEM

INFORMATIONS GENERALES

Titre du Projet :	<i>Projet de Conservation de la Biodiversité et de Valorisation du Patrimoine Naturel du PNLB</i>
--------------------------	---

Organisation requérante (présentation sommaire) :	<i>Groupement des écogardes du PNLB</i>
--	---

Personne ressource de l'organisation (nom, titre, coordonnées) :	<i>Moussa Niang président des ecogardes de la Langue de Barbarie</i>
---	--

PROJET

Domaine(s) du PMF/FEM ciblé(s) :		
<input type="checkbox"/> <i>Biodiversité</i>	<input type="checkbox"/> <i>Changements climatiques</i>	<input type="checkbox"/> <i>Eaux internationales</i>

Programme(s) opérationnel(s) PMF/FEM :										
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>	<i>6</i>	<i>7</i>	<i>8</i>	<i>9</i>	<i>10</i>	<i>Multiple</i>
Type de projet :										
<input type="radio"/> <i>Démonstration</i>					<input type="radio"/> <i>Recherche appliquée, analyse de politiques</i>					
<input type="radio"/> <i>Renforcement des capacités</i>					<input type="radio"/> <i>Diffusion d'information, communication, sensibilisation</i>					

Résumé du projet :

Le Parc National de la Langue de Barbarie (PNLB) situé à environ dix huit (18) km au sud de Saint-Louis, couvre une superficie de 2000 ha. Il s'étend sur une partie du cordon littoral avec quelques lagunes saumâtres et une mangrove relictuelle sur la rive gauche du fleuve. Le parc joue un important rôle dans la protection de milliers d'oiseaux nicheurs et constitue le lieu de fraie des poissons et des crevettes.

Il est entouré par neuf (9) villages qui ont entrepris un processus participatif ayant abouti à la création d'un GIE d'écogardes, volontaires de l'environnement issus des villages.

L'appui du FEM en 2001 au GIE des Ecogardes a permis un renforcement institutionnel avec la création d'un Comité Local de Gestion de la Biodiversité (CLGB). C'est une instance consultative qui permet non seulement aux GIE de collaborer mais également d'aider au plan communautaire à l'élaboration et à la prise de décision.

Le CLGB a fait ses preuves notamment dans la gestion des conflits, dans la gestion du micro-crédit, l'organisation des campagnes de reboisement, d'assainissement et d'Information, Education et Communication (IEC).

Situé en aval du barrage de Diama et de la ville de Saint Louis, le PNLB est menacé par de nombreux problèmes parmi lesquels on peut noter :

- √ La menace de l'environnement de la Langue de Barbarie due au rejet des eaux usées, polluées provenant de la ville de Saint-Louis ;
- √ L'assèchement généralisé du milieu qui est lié à la construction du barrage de Diama et à la sécheresse climatique. Le niveau des nappes toujours en baisse est un bon indicateur de cette situation au point de menacer le maraîchage qui est une activité à revenu très prépondérante. La sécheresse entraîne également une mortalité importante du rideau de filaos plantés dans le Parc ;
- √ Les inondations favorisant l'érosion sont observées ces dernières années dans tout le delta du Sénégal. Le Parc a souvent eu « les pieds dans l'eau » notamment l'îlot aux oiseaux et le Poste de Commandement (PC) de Mouit. L'érosion de la rive gauche du fleuve Sénégal vers l'embouchure est objet de préoccupation car détruisant également les formations de filaos ;
- √ L'ouverture de la brèche au km 5,5 sur la Langue de Barbarie entraîne :
 - Une influence plus importante des marées. Le marnage est mieux observé
 - Une salinisation progressive du bief Diama embouchure
 - colmatage de l'ancienne embouchure
 - érosion de la Langue puisque la brèche est passée de 4 m à plus de 800 m en moins d'un an
- √ Des hôtels et résidences grignotent progressivement l'espace sur la Langue de Barbarie.

Ces facteurs expliquent la dégradation du milieu, l'équilibre précaire de la biodiversité de la Langue de Barbarie et la faiblesse de la valorisation de l'écotourisme. Cependant devant cette situation, on note une grande amélioration de la relation entre le Parc et la population.

Face à ce contexte, des actions de conservation de la biodiversité, de valorisation du patrimoine naturel de la Langue de Barbarie et de renforcement du processus de collaboration entre parc et population sont prises en compte par ce présent projet.

De façon spécifique le projet vise à :

- a- protéger le milieu par des actions de restauration et d'assainissement
- b- consolider les acquis des initiatives de protection de l'environnement par des activités d'exploitation ;
- c- renforcer les relations du Parc et de la périphérie par la formation et l'éducation environnementale, citoyenne.

FINANCES

<i>BUDGET TOTAL</i>	<i>MONTANT FCFA</i>	<i>POURCENTAGE (%)</i>
<i>Participation de l'organisation</i>	<i>3 525 000</i>	<i>12%</i>
<i>Financement sollicité auprès du FEM</i>	<i>28 042 500</i>	<i>88%</i>
<i>Autres bailleurs</i>		
<i>Total</i>	<i>31 567 500</i>	<i>100%</i>

A remplir par la Coordination Nationale du PMF/FEM

<i>Date de soumission :</i>	
<i>Numéro de projet :</i>	

I. TITRE DU PROJET

Projet de Conservation de la Biodiversité et de la Valorisation du Patrimoine Naturel du PNLB.

II. CONTEXTE GLOBAL DU PROJET

2.1. Situation géographique et milieu physique

Le parc National de la Langue de Barbarie est situé dans le bas estuaire du fleuve Sénégal. L'estuaire du fleuve Sénégal est circonscrit à une petite zone entre le barrage de Diama et le cordon sableux de la Langue de Barbarie.

« *Le Parc National de la Langue de Barbarie s'étire sur un fin cordon de sable du village de Pilote au nord à la latitude de Gabar au sud. Il s'étend entre l'océan et la rive gauche du fleuve Sénégal. L'hydrologie essentiellement marine, est caractérisée par les influences alternées de la mer et du cours d'eau. Le paysage de ce « bout de sable » se compose de dunes et de hauts fonds découverts à marée basse. Elle comprend trois secteurs :*

- un secteur maritime ou rivage externe largement balayé par la houle ;
- un secteur dunaire sous l'influence du vent qui se limite à la haute plage et aux dunes littorales ;
- un secteur fluvial ou rivage interne fortement soumis à la dynamique fluviale.

Le Parc National de la Langue de Barbarie (PNLB) situé à environ dix huit (18) km en aval de Saint-Louis couvre une superficie de 2000 ha. Il s'étend sur une partie du cordon littoral et quelques lagunes saumâtres et une mangrove relictuelle sur la rive gauche du fleuve. Le parc joue un important rôle dans la protection de milliers d'oiseaux nicheurs et constitue le lieu de fraie des poissons et des crevettes. Les eaux usées, polluées provenant de la ville de Saint-Louis constituent parfois une sérieuse menace à son environnement.

Le Gandiolais constitue l'arrière-pays du PNLB ; c'est une zone dunaire ponctuée de vasières à mangrove, qui correspond aussi bien à la région septentrionale des Niayes qu'au bas delta du fleuve Sénégal» Gilif, 2002.

2.2. La communauté et son organisation

Le parc est administré par la Direction des Parcs Nationaux du Sénégal qui depuis 1994, a entrepris une politique d'ouverture et d'implication des populations des villages riverains à la gestion des aires protégées.

Ainsi les neuf (9) villages limitrophes ont entrepris un processus participatif ayant abouti à la création d'un GIE d'écogardes, volontaires de l'environnement issus des villages.

Les écogardes ont inspiré la création d'un GIE par village pour permettre aux jeunes qui n'acceptent plus l'exode et qui souhaitent travailler à la conservation du Parc de pouvoir exploiter une activité génératrice de revenu en relation avec le Parc.

L'appui du FEM en 2001 au GIE des Ecogardes a permis un renforcement institutionnel avec la création d'un Comité Local de Gestion de la Biodiversité (CLGB). C'est une instance consultative qui permet non seulement aux GIE de collaborer mais également d'aider au niveau communautaire à l'élaboration et à la prise de décision.

Le CLGB a fait ses preuves notamment dans la gestion des conflits, dans la gestion du micro-crédit, l'organisation des campagnes de reboisement, d'assainissement et d'Information, Education et Communication (IEC).

Le CLGB est dans la voie d'acquérir le statut d'association pour mieux soutenir les initiatives de la conservation dans la localité et assurer une diffusion au niveau communautaire des bénéfices de la conservation.

Pour le moment, sa collaboration avec les groupes opérationnels notamment le GIE des Ecogardes est assez bonne.

Le GIE des Ecogardes constitue donc le point d'entrée des différents partenariats qui se nouent avec la communauté autour des questions de conservation

2.3. Situation de la population

La périphérie du Parc de la Langue de Barbarie est un milieu assez anthropisé avec une population totale de 39.958 habitants (recensement administratif de 2000) répartie comme suit :

La population dans le Gandiolais est composée de 52% d'hommes et 48% de femmes, le tout réparti entre les Wolofs qui représentent 45% de la population, les Peuls 35%, les Maures 15% et les autres ethnies 5%.

Les activités principales dans les villages sont :

- la pêche
- le maraîchage
- l'élevage
- le commerce

Le Parc sert également au développement d'activités de tourisme avec les balades en pirogue.

2.4. Le contexte environnemental

Le PNLB est situé à quelques encablures de la ville de Saint- Louis. Cette proximité avec une cité de près de 200 000 habitants n'est pas sans avoir des impacts sur le Parc surtout que celui-ci est situé en aval de la ville sur le fleuve. Les rejets domestiques (sachets plastiques..), et d'eaux usées contribuent à créer des difficultés sur la Langue.

L'extension de la ville notamment par ses activités touristiques caractérise la zone. Des hôtels et résidences grignotent progressivement l'espace sur la Langue de Barbarie.

Le flux touristique pose problème notamment avec l'utilisation des motos et voitures 4x4. Le trafic sur le fleuve perturbe la tranquillité et menace l'habitat des oiseaux et tortues. Mais ce qui semble le plus caractéristique du PNLB et de la région du gandiolois c'est d'une part l'assèchement généralisé du milieu qui est lié à la réalisation du barrage de Diama et à la sécheresse climatique. Le niveau des nappes toujours en baisse est un bon indicateur de cette situation au point de menacer le maraîchage qui est une activité à revenu très prépondérante. La sécheresse entraîne également une mortalité importante du rideau de filaos plantés dans le Parc.

D'autre part les inondations qui favorisent l'érosion sont observées ces dernières années dans tout le delta du Sénégal. Le Parc a souvent eu « les pieds dans l'eau » notamment l'îlot aux oiseaux et le Poste de Commandement (PC) de Mouit.

L'érosion de la rive gauche du fleuve Sénégal vers l'embouchure est objet de préoccupation car détruisant également les formations de filaos.

Ainsi la gestion des barrages est une préoccupation majeure pour le bas estuaire au point que pour régler la question des inondations, l'Etat du Sénégal a décidé d'ouvrir une brèche au km 5,5 sur la Langue de Barbarie afin de faciliter l'évacuation des eaux vers la mer et d'abaisser la ligne d'eau allant de Diama à l'ancienne embouchure.

Les effets de cet aménagement sont nombreux

- influence plus importante des marées. Le marnage est mieux observé
- salinisation progressive du bief Diama embouchure
- colmatage de l'ancienne embouchure
- érosion de la Langue puisque la brèche est passée de 4 m à plus de 800 m en moins d'un an

Seule la pêche et la navigation pluviale (pêcheurs locaux) ont eu regain d'intérêt.

Cette activité est d'ailleurs à l'origine d'autres problèmes sur la conservation : les filets dormants et la pêche de la crevette

2.5. Les écosystèmes

Le PNLB est caractérisé par différents écosystèmes assez reliés et complémentaires faisant sa spécificité et sa richesse

La zone humide littorale et marine s'étend de la mer à la rive gauche du fleuve Sénégal. Elle est constituée du paysage marin et littoral du système dunaire de la Langue de Barbarie, du fleuve Sénégal et de la zone lagunaire.

C'est une zone assez connue mais très fragile qui attire les oiseaux et surtout les tortues. La végétation naturelle est associée au bois de filao qui domine aujourd'hui l'espace.

La zone humide littorale et marine englobe l'un des systèmes lagunaires du delta qui a une importance pour les crustacées et certains poissons. Dans cette zone on remarque également l'exploitation de sel sur les tannes.

La zone humide du gandiola est constituée de dépressions inter dunaies. L'eau y est à faible profondeur. Le maraîchage est assez développé dans ce milieu grâce à climat clémente, le subcanarien -son originalité repose sur l'influence de l'alizé maritime et des courants océaniques qui atténuent les contrastes saisonniers du climat soudano-sahérien. Les conditions édaphiques sont également favorables au développement d'une végétation insolite et d'un agro système fondé sur le maraîchage.

III. PRESENTATION DE LA STRUCTURE REQUERANTE

3.1. Présentation du GIE des écogardes

Dans sa stratégie d'accroître la superficie des aires protégées de 8% à 12% avant 2007, le Sénégal mise sur les Espaces Naturels Communautaires (E.N.C.) et les réserves Naturelles Communautaires (R.N.C.) qui, sont les modèles de la mise en œuvre de la gestion participative de la biodiversité.

Ces deux outils qui sont assez semblables, constituent la réponse à l'équation de la conservation de la nature et du développement communautaire au Sénégal. Au cœur de ce

dispositif, se situent les jeunes des villages riverains des aires protégées qui ont un rôle fondamental dans la mise en œuvre de cette stratégie.

La Direction des Parcs Nationaux (DPN) a encouragé l'intégration de ces jeunes dans les aires protégées comme volontaires avec la vision de faire d'eux des contractuels des services des aires protégées. Cette action offre l'avantage de faire de ces jeunes des palliatifs à la déflation des effectifs des agents des Parcs nationaux, dont les départs n'ont plus été compensés par des recrutements équivalents depuis près de 2 décennies.

Les Ecogardes sont des passerelles de dialogue et de coopération entre communautés et administration des sites. Ils sont également la garantie d'une diffusion au niveau communautaire des bénéfices de la conservation.

Organisés en Groupement d'intérêt économique (GIE) des Ecogardes, organisations professionnelles communautaires, ils sont de véritables opérateurs économiques, avec la spécificité qu'ils doivent réinvestir une partie des bénéfices générés par leurs activités de valorisation de l'environnement au profit du développement économique et social de leurs communautés d'origine.

L'étude révèle leur capacité à mettre en œuvre les indicateurs du développement durable dans les zones à forte concentration de biodiversité comme c'est le cas au niveau des aires protégées du nord du Sénégal. Mais la transformation des organisations d'écogardes en opérateurs au profit de leurs communautés exige un niveau de compétence sur les métiers écologiques et en entrepreneurship pour garantir un quelconque succès.

3.2. L'expérience du GIE

Le GIE des égardes de la Langue de Barbarie a été créé le 15 novembre 2001. Il regroupe l'ensemble des GIE périphériques du Parc national de la Langue de Barbarie.

Le GIE a acquis de bonnes et nombreuses compétences dans le suivi écologique, l'administration et la gestion, dans les techniques de GRN, dans l'IEC et la communication sociale.

Ceci a été renforcé grâce à l'obtention d'une formation en planification, information éducation communication (IEC), gestion de la biodiversité, connaissance de l'avifaune, pêche continentale – pisciculture, reboisement, gestion et connaissance de la faune sauvage terrestre.

La formation a été consolidée par la réalisation d'un certain nombre d'activités notamment dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, de la sensibilisation et du développement des activités génératrices de revenus:

3.2.1 Gestion des ressources naturelles

Pour assurer la gestion des ressources naturelles, le GIE mène des activités de reboisement, d'assainissement et de lutte contre la pollution des eaux.

Des chantiers écologiques sont réalisés avec l'appui de la coopération française (fascinage...)

Le Gie des Eco-gardes assure la lutte contre la divagation du bétail, participe au suivi des oiseaux et mène des patrouilles avec les agents des parcs.

3.2.2 Sensibilisation

La sensibilisation se fait grâce à l'organisation de réunions sous forme de thé débats ou de causeries pour former, éduquer, et informer les populations dans le cadre de la gestion de la

biodiversité. A cela s'ajoutent les plaidoiries menées au niveau des autorités et les mobilisations sociales pour une sensibilisation en masse.

3.2.3 Activités génératrices de revenus

Les activités génératrices de revenus que mène le GIE des écogardes de la périphérie du Parc National de la Langue de Barbarie sont basées sur le micro- crédit et l'écotourisme.

- Le micro crédit.

Le Gie des écogardes en partenariat avec le CLGB a géré d'une manière assez correcte un fonds de : 1 500 000 FCFA destiné à financer des micro- crédits au cours de l'exécution du Projet de Sauvegarde de l'Avifaune de la Langue de Barbarie. Avant l'octroi des premiers fonds, le GIE et le CLGB ont défini les modalités de financement. Les conditions suivantes étaient retenues : le taux d'intérêt est fixé à 5%, la durée du prêt à 4 mois et la commission des sages est chargée d'arbitrer les conflits en cas de non remboursement.

Au cours de l'exécution du projet, le GIE et le CLGB ont financé 7 groupements et assuré un taux de recouvrement de 95%.

Le CLGB et le GIE disposent également d'un équivalent en matériel estimé à un million quatre vingt seize mille six cents francs (1.096.600 F).

- L'écotourisme

En ce qui concerne l'écotourisme, le GIE développe des activités intéressantes qui se résument à la mise en place d'un restaurant et l'organisation des balades touristiques au niveau du fleuve.

Les balades touristiques se font grâce à l'obtention d'une pirogue motorisée. Elles ont permis au CLGB de faire des recettes non négligeables estimées à environ trois millions soixante quatre mille cinq cents francs (3 064 500 f) pendant deux ans.

Le restaurant a une superficie de 55,42m² composé de cinq compartiments à savoir une salle à manger, une réserve, une cuisine, deux toilettes.

IV. DOMAINES FOCALUX ET PROGRAMME(S) OPERATIONNEL(S) DU FEM CIBLE(S)

Le projet de conservation de la biodiversité et de valorisation du patrimoine naturel du PNLB vise à consolider les bénéfices de la Protection et de la Conservation des Oiseaux.

En permettant aux populations de gagner leur vie à partir de l'exploitation des activités autorisées dans le Parc, le projet vise une meilleure prise de conscience de l'existence d'autres alternatives plus bénéfiques d'exploitation de la nature notamment dans un contexte de pauvreté.

Le bénéfice de la conservation devra orienter à une action citoyenne pour la conservation de ces zones de haute biodiversité.

V. JUSTIFICATION

Ce parc en marge du delta connaît de nombreux problèmes liés en partie à la réalisation du barrage de Diama. Face à la dégradation de l'habitat des oiseaux le FEM/PMF a entrepris des actions de sauvegarde de cet écosystème particulier à travers le projet de sauvegarde de l'avifaune au Parc National de Langue de Barbarie qui a été financé au bénéfice des écogardes et pour une durée de deux ans.

L'objectif global du projet est de protéger le Parc National de la Langue de Barbarie des mutations hydrauliques et des conséquences qui en découlent. Le projet avait pour Objectifs spécifiques : de protéger l'habitat des oiseaux, de développer des activités économiques en relation avec le parc et d'impliquer les populations à la gestion du Parc

D'une manière générale les résultats obtenus à travers la réalisation des différentes activités attestent des efforts fournis par les bénéficiaires pour atteindre les objectifs que le projet s'est assigné. En outre le projet a permis :

- De contribuer à la protection de l'habitat des oiseaux dans le Parc à travers les activités de balisage, d'augmentation des surfaces d'accueil des oiseaux, de suivi écologique mensuel (décompte des oiseaux etc.) et de surveillance du Parc.
- De développer des activités économiques en relation avec le Parc à travers les activités écotouristiques (100% d'augmentation des revenus des écogardes et du CLGB) et le micro-crédit avec 120% des demandes satisfaites.
- D'impliquer les populations dans la gestion des ressources du Parc à travers les activités de formations, de sensibilisation, mais aussi à travers le processus de responsabilisation des différentes tâches aux acteurs et d'implication des populations dans les instances décisionnaires du parc. Cela se justifie par la tenue de 50 rencontres durant les deux ans d'exécution du projet et de la formation de 53 relais pour préparer à l'appropriation des activités du projet. La création de structures de coordination a aussi facilité l'approche concertée entre Parc et périphérie.

Il a été proposé de :

- Entretien et renforcer si possible le matériel disponible ;
- Mettre à la disposition du GIE des écogardes des photos et des films pris lors des différentes activités et missions au PNLB pour une visibilité auprès des partenaires à l'après projet ;
- Continuer les activités du projet même après l'arrêt officiel de ce dernier ;
- Poursuivre la bonne gestion des activités génératrices de revenus pour un accompagnement soutenu de l'appropriation du projet et renforcer le micro-crédit ;
- Sécuriser davantage le processus de prêts et de recouvrement des fonds octroyés aux GIE engagés dans les activités de préservation du Parc ;

- Demander au bailleur FEM de continuer le suivi du projet dans le soucis de capitaliser dans l'avenir tous les avantages et acquis légués par le projet de sauvegarde de l'avifaune.
- Pour la sensibilisation les participants ont suggéré de multiplier les outils d'animation et de poursuivre la sensibilisation dans les autres villages non ciblés au départ et d'initier l'éducation environnementale dans les écoles périphériques.
- Créer un fonds d'appui au parc qui va prendre en compte toutes activités à réaliser dans le parc et sa périphérie. Il est prévu la participation financière et administrative des autorités locales, des hôteliers, du GIE des pêcheurs, des autorités religieuses et coutumières, des partenaires au développement, de toutes bonnes volontés soucieuses de contribuer à la protection et à la restauration de l'écosystème du Parc et sa périphérie ;
- Solliciter l'appui d'autres bailleurs pour le renforcement des acquis du projet de sauvegarde de l'avifaune financé par le FEM au bénéfice du GIE des écogardes ;
- Trouver des projets sectoriels qui puissent prendre en compte les plans d'actions des groupements volontaires riverains et les préoccupations directes des populations. Et dans cette même ordre d'idée créer des bois villageois dans la périphérie soit par reboisement soit par la mise en défens de certaines surfaces.

Les problèmes que souhaite régler le présent projet sont la dégradation du milieu et les suivis écologiques, la faible valorisation éco- touristique de l'existence, la lutte contre la pauvreté et l'implication des populations.

Dégradation du milieu

- mortalité des filaos
- envahissement des sachets plastiques
- prolifération des filets dormants
- érosion hydrique
- divagation du bétail
- coupe de bois

Faible valorisation de l'écotourisme

- méconnaissance du produit
- absence de circuit
- absence d'infrastructures et de logistiques
- absence de formation d'écoguides

Relation population – Parc

- pauvreté
- absence d'une meilleure implication
- les filets non réglementaires
- pollution de Guet Ndar
- sous emploi des jeunes et revenus faibles des écogardes

- divagation du bétail

Equilibre précaire de la biodiversité

- disparition des tortues
- étroitesse des habitats d'oiseaux
- disparition d'une certaine flore, non respect des zones de repos et de reproduction

VI. OBJECTIFS DU PROJET

Contribution à la conservation de la biodiversité par des actions de suivi et de valorisation.

De façon spécifique le projet vise à :

- a- protéger le milieu par des actions de restauration et d'assainissement
- b- consolider les acquis des initiatives de protection de l'environnement par des activités d'exploitation
- c- renforcer les relations du Parc et de la périphérie par la formation et l'éducation environnementale, citoyenne.

VII. RESULTATS ET ACTIVITES

R1- La protection du parc contre la dégradation et les agressions est assurée par les populations

Activité 1- Chantier de reboisement

Le reboisement se fera dans les concessions, au niveau de la rive gauche du fleuve Sénégal, autour du Parc et dans les périmètres maraîchers. Il sera réalisé par le CLGB en collaboration avec le GIE des écogardes et la population. Le reboisement se fera de manière collective et individuelle. Les espèces utilisées sont surtout composées d'espèces fruitières et forestières. Le choix se portera sur des espèces adaptées notamment le filao, l'eucalyptus, le goyavier, le cocotier.

Les opérations de reboisement consisteront à la réalisation de la trouaison, l'épandage de fumier, au transport et à la plantation des plants.

Activité 2- Développement d'une pépinière agro- forestière et d'un jardin potager

La pépinière aura une capacité de production de dix mille (10.000) plants par an. La production sera composée d'arbres fruitiers et forestiers. Elle sera vendue aux populations et servira également pour le reboisement collectif. Le CLGB et le GIE des écogardes s'occuperont de l'entretien de la pépinière basé sur le rempotage des gaines, le semis en pépinière, le repiquage, l'arrosage et le désherbage.

Concernant le jardin potager, une superficie d'un demi- hectare sera aménagée à l'aide d'un grillage. Le jardin servira à la culture de légumes et de fruits et à la plantation des espèces fruitières tel que les papayers et le sapoti. IL sera divisé en deux: les $\frac{3}{4}$ serviront à la plantation des espèces fruitières et au maraîchage.

Le reboisement des espèces fruitières se fera en respectant l'écartement suivant : 15 m entre les ligne et 10 m entre les plants.

Le maraîchage sera réalisé entre au niveau des interlignes. Les principes rotative des cultures sera respecter pour éviter l'épuisement des sols. Les produits du jardin potager serviront à approvisionner le restaurant des écogardes.

Activité 3- Assainissement du parc par la récupération des déchets plastiques et des filets dormants.

Chaque année le Parc est envahi par des sachets et autres rejets de la ville de Saint-Louis située en amont de celui ci. Pour éviter son étouffement et le piégeage des poissons, il sera organisé des actions de ramassage des déchets plastiques et des filets dormants. L'activité sera réalisée pendant la mobilisation sociale sous la coordination des écogardes avec les GIEs. Il s'agit d'une mobilisation en masse de la population pour récupérer les filets dormants et les déchets plastiques qui seront par la suite recyclés (revaloriser) et vendus.

R2- La biodiversité est suivie et promue

Activité 1- Suivi des tortues

Avec l'aide de la DPN, un protocole de suivi des tortues sera élaboré. Le matériel suivant sera acheté :

- lampes torches
- appareil photo
- fiches de suivi
- GPS
- Pancarte

Une fois par semaine des patrouilles de nuit se feront sur la langue de barbarie pour observer les tortues.

Les carapaces seront rassemblées, identifiées et conservées. Les nids de tortues seront marqués avec les pancartes. Et un suivi journalier sera effectué avec l'aide de volontaires.

Activité 2- aménagement pour les oiseaux

Depuis ces dernières années les îlots ont connu une réduction considérable suite à la fréquence des inondations causées par les ouvertures des vannes du barrage de Diama. Cette situation a entraîné une réduction des oiseaux de nicher dans la Langue de Barbarie. Il est alors nécessaire d'y aménager d'autres sites pour augmenter la capacité d'accueil des oiseaux. L'aménagement se fera sur des îlots flottants.

Activité 3- suivi des oiseaux

Il s'agit d'apporter des conditions idoines de vie des oiseaux (tranquillité, reproduction et présence).

Les populations participeront au décompte et à la police. Les piroguiers, pêcheurs, touristes veilleront à faire respecter les distances requises et à éviter que quiconque ne mette pied sur l'île.

Cette activité nécessite la mise en place d'un plan d'inventaire des oiseaux. Un minimum de matériel est requis (jumelles, lunette, fiches de suivi, location d'une pirogue pour se déplacer en cas de besoin).

R3- l'écotourisme est possible et des axes de promotion écotouristique du PNLB se développent

Activité 1- identification de circuits écotouristiques

La navigation dans le fleuve au moment de repos des oiseaux cause toujours des problèmes. Il est alors nécessaire d'identifier des circuits écotouristiques pour assurer la tranquillité des oiseaux pendant leur période de ponte et de repos.

Le travail d'identification des circuits écotouristiques sera réalisé par le CLGB en collaboration avec les GIE et les agents du Parc. Une petite expertise sera sollicitée pour la validation.

Le travail consistera à faire une étude afin de localiser les circuits écotouristiques et les points d'intérêts et d'aménagement. A cela s'ajoute l'organisation des circuits (moyens de locomotion, timing, nombre de personnes, hébergements..), la détermination des types d'infrastructures, d'équipements et d'aménagements et l'élaboration de guides d'interprète.

Activité 2- aménagement et équipement des circuits

Il s'agit de renforcer l'accueil des touristes à Mouït. Une terrasse sur pilotis sera construite vers le lawmar en face du restaurant. Un bar sera adjoint au restaurant. Des tables seront acquises. La buvette actuelle sera transformée en cyber pour deux (02) portes et une cabine téléphonique annexe au cyber.

Sous les prosopis du Poste de Commandement, sera aménagé un camping avec achat de tente allouée aux touristiques. Un bloc sanitaire sera construit.

Au niveau de Boumbaye sera réalisé un mirador ombragé. La buvette sera consolidée avec un mur et une glacière sera achetée pour la boisson. Cinq (05) tables seront acquises ainsi qu'un télescope et des jumelles qui seront louées aux touristes. Une (01) calèche, une (01) pirogue et dix (10) vélos seront achetés pour la réalisation de circuits.

Activité3- Appui à la création du support

L'appui à la création de supports servira à faire la promotion de l'écotourisme au niveau de la Langue de Barbarie. L'essentiel des supports seront composés de :

- 1000 tee shirt/ an
- 4 panneaux publicitaires

Activité 4- Formation des écoc guides

La Langue de Barbarie accueille un nombre de touristes non négligeables. Cependant la zone est confrontée à un manque d'écoguides, ce qui nécessite le renforcement des capacités des Ecogardes en écoc guides.

Au total, 4 membres du GIE bénéficieront la formation qui sera basée sur :

- la connaissance en écologie
- la connaissance des circuits
- la restauration/ l'hôtellerie
- le marketing
- l'accueil

Les bénéficiaires serviront de relais pour mieux diffuser les connaissances acquises au cours de la formation auprès des autres membres du GIE.

R4- Les bénéfices de la conservation sont diffusés dans la communauté

Activité 1- Consolidation du crédit revolving.

La population de la Langue de Barbarie a déjà une petite expérience en matière de gestion d'un crédit revolving. En effet, quelques membres du GIE ont bénéficié d'une formation en micro- revolving au moment de l'exécution du projet de sauvegarde de l'avifaune de la Langue de Barbarie financé par le FEM. Cet acquis a permis au GIE des écogardes et au CLGB de conduire d'une manière assez correcte le fonds que le projet a mis à la disposition de la population. Dès lors, il s'agit de renforcer cette expérience afin de consolider cet acquis.

Le projet mettra à la disposition de la population un fonds de financement des micro- projets basés sur la gestion des ressources naturelles.

Activité 2- formation de formateurs

La formation des formateurs a pour objectif de renforcer le processus de gestion des ressources naturelles entrepris par les écogardes de la Langue de Barbarie. En effet, les bénéficiaires au nombre de huit (08) serviront de relais au niveau de la Langue de Barbarie. La formation se fera sur :

- les techniques de gestion des ressources naturelles (fascinage, protection des berges)
- l'agriculture biologique

R5- Education environnementale citoyenne est promue

Activité 1- sensibilisation des populations et des exploitants autorisés sur les mauvaises pratiques (éleveur, pêcheur, touriste, population).

L'activité sera réalisée pendant les moments de causeries et de mobilisations sociales par les relais du projet.

Au cours des séances de causerie et de mobilisation sociale, l'accent sera mis sur la connaissance des codes, des lois régissant l'espace du parc.

Pendant la mobilisation sociale, seront mobilisés un cameraman, un photographe, la presse et du matériel destiné à l'organisation.

La sensibilisation se fera également à travers des émissions à la radio.

L'objectif visé est de renforcer la compréhension des exploitants en matière de gestion des ressources naturelles, la connaissance des textes législatifs afin de réduire les mauvaises pratiques sur les ressources naturelles.

Activité 2: toutes les composantes du PNLB participeront à la gestion satisfaisante du projet.

La participation de toutes les composantes du PNLB autour à la gestion du projet passe par le renforcement du processus institutionnel au niveau de la population. Ainsi il sera procédé au renouvellement du CLGB qui va représenter le village dans l'administration du projet. Sera membre du CLGB toute personne physique ou morale résident à la Langue de Barbarie.

Le statut du LGB sera par la suite révisé. Il s'agit en effet de regrouper le CLGB au tour d'une association apte à soutenir les initiatives de gestion des ressources naturelles.

VIII. PLAN D'ÉVALUATION ET DE DURABILITE DU PROJET

Le PNLB est un Parc difficile à administrer du fait de sa configuration naturelle. L'intérêt que les individus devront tirer de l'activité de GRN et des activités génératrices de revenus sont les moyens pour assurer la pérennisation des objectifs et des actions du projet.

La population se chargera d'évaluer le projet dans ses différentes composantes suivant un échéancier défini par la micro planification. Elle aura recours à la prise de décision collective des participants dans l'identification des problèmes, solutions et la consolidation des acquis.

IX. GESTION : STRATEGIE ET ORGANISATION

9.1. Durée du projet

La durée du projet de conservation et de valorisation du patrimoine naturel du PNLB est de deux années (24 mois). Il va démarrer dès la mise en place du financement.

9.2. Organisation du projet

9.2.1. Organisation gestionnaire du projet

Le CLGB et le Gie des écogardes sont les organes chargés du projet au niveau local. Ils constituent les principales structures responsables au niveau de la Langue de Barbarie et seront chargés dans le cadre du projet d'assurer le suivi communautaire des activités. Ils vont travailler en collaboration avec les différents Gie impliqués dans la gestion du PNLB.

Le CLGB est aidé dans sa mission par les différentes commissions constituées lors de l'exécution du programme du projet de sauvegarde de l'avifaune du PNLB. Les différentes commissions sont les suivantes :

- Commission des affaires économiques et sociales

Elle va travailler dans le sens de mieux orienter les investissements dans les projets socio-économiques (projets communautaires). Elle se chargera de veiller au respect des conventions signées et à la bonne exécution des activités du projet dans ses aspects exploitation de la ressource.

Elle réunit tous les présidents ainsi que les secrétaires administratifs

- Commission des finances

Elle se chargera de la politique et de la gestion des finances. Elle réunit tous les trésoriers et leur adjoint. La trésorerie sera confiée à une femme.

- Commission des sages

Sa mission principale se situe dans la résolution des conflits. Sont membres de cette commission un membre du conseil rural, les chefs du village, les chefs religieux, les chefs coutumiers, les groupements féminins, les GIE, les Associations.

9.2.2. Organisations exécutives du projet

Il s'agit ici du CLGB, des GIE, groupements féminins et les associations qui vont intervenir dans l'exécution des activités du projet.

Ces organisations vont bénéficier des différents aspects du projet des financements qui seront remboursables en vue de pouvoir pérenniser les activités. Ils devront générer des bénéfices dans le cadre de leur activité.

9.2.3. Organes d'appui technique au projet

Les Parcs Nationaux et les Eaux et Forêts

Ils participeront à l'encadrement et à la formation des populations.

Le PMF / FEM

Il est le bailleur du projet. Il participera aux missions de supervision et d'évaluation du projet. Il est la structure responsable des audits.

Le groupe Tropis environnement

Tropis est une structure d'appui technique. Il a rédigé le projet et conseille le GIE dans diverses activités. Le groupe Tropis est considéré comme un partenaire stratégique au PNLB dans le cadre de l'administration du parc et dans le GRAST (Groupe de Recherche et d'Appui Scientifique et Technique). A cet effet Tropis mettra à la disposition du projet d'un personnel :

- ◆ le personnel permanent : un technicien des Eaux et forêts
- ◆ le personnel temporaire : un spécialiste en gestion des ressources naturelles.

9.3. Gestion du projet

La gestion du projet est confiée au GIE et au CLGB. Le GIE assure la gestion administrative et financière. Le CLGB s'occupe des actions communautaires.

Un protocole d'accord lie le GIE au groupe Tropis qui va jouer un rôle de maître d'œuvre délégué. Il sera chargé de la supervision, de l'encadrement, de la formation et appuiera la rédaction des rapports.

Au niveau financier, il s'occupera de la planification et du contrôle des dépenses. L'exécution sera assurée par le GIE.

Un compte sera ouvert à Saint Louis. Il y aura la signature conjointe du président du GIE des écogardes et du trésorier du GIE des écogardes. Les opérations de décaissement se feront après planification des actions à entreprendre dans le mois ou dans le trimestre par le CLGB, le GIE et le superviseur du projet.

X. BUDGET

L'ensemble du projet est évalué à **31 567 500 CFA**. Le financement sollicité auprès du FEM est de **28 042 500 FCFA** soit **88%** du budget total.

La contribution de la population estimée à **3 525 000 FCFA** soit **12%** du budget se fera en nature sous la forme de main d'œuvre pour les différents chantiers et de terrains concédés pour les activités communautaires, notamment dans le cadre des micro-projets.

D'autres financements complémentaires pourraient être sollicités au FEM ou à d'autres bailleurs par les bénéficiaires pour financer d'autres volets du projet.

Indicateurs du projet

Désignation	Indicateurs
<p>Résultat 1 : La protection du parc contre la dégradation et les agressions est assurée par les populations</p> <p>Activité 1- Chantier de reboisement</p>	<p>1000 plants reboisés taux de réussite participation de la population</p>
<p>Activité 2- Développement d'une pépinière agro- forestière et d'un jardin potager</p>	<p>1000 plants 60% 80%</p>
<p>Activité 3- Assainissement du parc par la récupération des déchets plastiques et des filets dormants</p>	<p>superficie aménagée production plants nombre de récolte par an augmentation revenu</p>
<p>Résultat 2 : La biodiversité est suivie et promue</p> <p>Activité 1- Suivi des tortues</p>	<p>1 70%</p>
<p>Activité 2- aménagement pour les oiseaux</p>	<p>nombre de jours de mobilisation tonnage collecté participation Gie</p>
<p>Activité 3- suivi des oiseaux</p>	<p>4 90%</p>
<p>Résultat 3 : l'écotourisme est possible et des axes de promotion écotouristique du PNLB se développent</p> <p>Activité 1- identification de circuits écotouristiques</p>	<p>nombre de patrouille/ semaine nombre de fiches remplis mise en place du matériel/ outilil</p>
<p>Activité 2- aménagement et équipement des circuits</p>	<p>nombre d'îlots réaménagés participation Gie</p>
<p>Activité 3- Appui à la création du support</p>	<p>100% 5 90% 60%</p>
<p>Activité 1- identification de circuits écotouristiques</p>	<p>mise en place du matériel nombre de décompte par an participation Gie réduction de verbalisation</p>
<p>Activité 2- aménagement et équipement des circuits</p>	<p>circuit touristique identifié carte disponible réduction de la perturbation des oiseaux</p>
<p>Activité 3- Appui à la création du support</p>	<p>aménagement de la cabine équipement</p>
<p>Activité 3- Appui à la création du support</p>	<p>nombre de tee shirt confectionnés</p>
	<p>1000</p>

Budget du projet

Désignation		Quantité	P. Unitaire	Montant total	%	F. Sollicité	%	Participation
Résultat 1 : La protection du parc contre la dégradation et les agressions est assurée par les populations								
Activité 1- Chantier de reboisement								
	achat matériel	1	350 000	350 000		350 000		-
	protection	1	900 000	900 000		450 000		450 000
	participation de la population	1	250 000	250 000	5%	800 000	3%	250 000
				1 500 000				700 000
Activité 2- Développement d'une pépinière agro- forestière et d'un jardin potager								
	aménagement clôture	1	950 000	950 000		850 000		100 000
	réalisation adduction d'eau	1	1 400 000	1 400 000		1 400 000		-
	achat gaine 10000	10000	18	180 000		180 000		-
	achat semence	1	50 000	50 000		50 000		-
	frais d'entretien	1	150 000	150 000		50 000		100 000
	participation de la population	1	150 000	150 000		150 000		150 000
				2 880 000	9%	2 530 000	8%	350 000
	<i>Sous Total</i>							
Activité 3- Assainissement du parc par la récupération des déchets plastiques et des filets dormants								
	2 séances d'assainissement	2	950 000	1 900 000		1 400 000		500 000
	prise en charge des participations	200	500	100 000		100 000		-
	implication de la population	1	200 000	200 000		200 000		200 000
				2 200 000	7%	1 500 000	5%	700 000
	<i>Sous Total</i>			6 580 000		4 830 000		1 750 000
Total								
Résultat 2 : La biodiversité est suivie et promue								
Activité 1- Suivi des tortues								
	achat lampe torches	2	5 000	10 000		10 000		-
	achat appareil photo	1	100 000	100 000		100 000		-
	achat GPS	1	450 000	450 000		450 000		-
	réalisation pancarte	5	2 500	12 500		12 500		-
	réalisation fiche de suivi	100	750	75 000		75 000		-
				647 500	2%	647 500	2%	-
	<i>Sous Total</i>							
Activité 2- aménagement pour les oiseaux								
	remblement des filets	1	1 400 000	1 400 000		1 400 000		-
	prise en charge des participants	1	350 000	350 000		200 000		150 000
	participation de la population	1	350 000	350 000		350 000		350 000
				2 100 000	7%	1 600 000	5%	500 000
	<i>Sous Total</i>							
Activité 3- suivi des oiseaux								
	achat jumelles	1	100 000	100 000		100 000		-
	réalisation fiches suivi	100	750	75 000		75 000		-
	prise en charge des participants	22	10 000	220 000		220 000		-
	location pirogue	22	10 000	220 000		220 000		-
				615 000	2%	615 000	2%	-
	<i>Sous Total</i>			3 362 500		2 862 500		500 000
	Total							

Résultat 3 : l'écotourisme est possible et des axes de promotion écotouristique du PNLB se développent

Activité 1- identification de circuits écotouristiques	1	350 000	350 000	1	350 000	350 000			
diagnostique du terrain	1	250 000	250 000	1	250 000	250 000			
cartographie du circuit	1	250 000	250 000	1	250 000	250 000			
élaboration de guides d'interprète	1	1 100 000	1 100 000	1	1 100 000	1 100 000			
Sous Total			1 700 000			1 700 000	6%		
Activité 2- aménagement et équipement des circuits									
construction d'une terrasse sur pilotis	1	650 000	650 000	1	650 000	650 000			
construction d'un bar	1	450 000	450 000	1	450 000	450 000			
achat 5 tables	5	10 000	50 000	5	10 000	50 000			
achat 20 chaises	20	3 500	70 000	20	3 500	70 000			
aménagement de la cabine	1	80 000	80 000	1	80 000	80 000			
achat 1 calèche	1	550 000	550 000	1	550 000	550 000			
achat pirogue motorisée	1	2 450 000	2 450 000	1	2 450 000	2 400 000			
achat 10 VTT	10	75 000	750 000	10	75 000	750 000			
participation de la population	1	250 000	250 000	1	250 000	250 000			
Sous Total			5 300 000			4 800 000	15%		
Activité 3- Appui à la création du support									
confection 1000 tee shirt	1000	2 300	2 300 000	4	65 000	260 000			
confection et implantation de 4 panneaux	4	65 000	260 000	4	65 000	260 000			
Sous Total			2 560 000			2 560 000	6%		
Activité 4- Formation des écocoguides									
formation en écologie et connaissance des circuits	1	500 000	500 000	1	500 000	500 000			
formation hôtellerie	1	450 000	450 000	1	450 000	450 000			
formation en marketing	1	600 000	600 000	1	600 000	600 000			
Sous total			1 550 000			1 550 000	5%		
Total			11 110 000			10 610 000			

Résultat 4 : Les bénéfices de la conservation sont diffusés dans la communauté

Activité 1- Consolidation du crédit revolving									
crédit revolving	1	1 000 000	1 000 000	1	1 000 000	1 000 000			
matériel didactique et outil de gestion	1	50 000	50 000	1	50 000	50 000			
Sous Total			1 050 000			1 050 000	3%		
Activité 2- formation de formateurs									
formation en technique de gestion des ressources naturelles	1	650 000	650 000	1	650 000	650 000			
formation en agriculture biologique	1	750 000	750 000	1	750 000	750 000			
Sous Total			1 400 000			1 400 000	5%		
Total			2 450 000			2 450 000			

Résultat 5: Education environnementale citoyenne est promue

Activité 1- sensibilisation des populations et des exploitants autorisés sur les mauvaises pratiques									
causerie	50	15 000	750 000	1	75 000	75 000			
mobilisation sociale	1	750 000	750 000	1	750 000	350 000			
émission à la radio	1	75 000	750 000	1	75 000	50 000			
Total			2 450 000			400 000			

Activité 4- Formation des écouguides	nombre de panneaux confectionné		4
	nombre de personne formées		4
	pourcentage de la population appliquant les conseqnes		75%
Résultat 4 : Les bénéfices de la conservation sont diffusés dans la communauté			
Activité 1- Consolidation du crédit revolving			
	financement de micro projet	10% des demandes	
	recouvrement		90%
	augmentation des revenus		60%
Activité 2- formation de formateurs			
	nombre de personnes formées		8
	pourcentage de la population appliquant les consignes		75%
Résultat 5: Education environnementale citoyenne est promue			
Activité 1- sensibilisation des populations et des exploitants autorisés sur les mauvaises pratiques			
	nombre de séance	1/ semaine	
	nombre de participants	10 personnes au moins	
	nombre de groupement impliqué	75% des groupement	
	nombre de thème	1 thème / mois	
	nombre d'émission/ mois	1 émission	
Activité 2: toutes les composantes du PNLB participeront à la gestion satisfaisante du projet			
	taux d'implication		95%
	CLGB renouvelé		
	le statut du CLGB révisé		

	50	1 000	50 000	50 000	5%	50 000	3%	775 000
soutien relais			1 625 000	50 000		850 000		-
<i>Sous Total</i>								
Activité 2: toutes les composantes du PNLB participeront à la gestion satisfaisante du projet								
appui institutionnel	1	300 000	300 000	300 000		300 000		-
encadrement tropis	24	185 000	4 440 000	4 440 000		4 440 000		-
administration du projet	1	450 000	450 000	450 000		450 000		-
supervision du projet	1	500 000	500 000	500 000		500 000		-
evaluation externe du projet	1	750 000	750 000	750 000	21%	6 440 000	21%	-
Total			8 065 000	6 440 000	21%	7 290 000	88%	775 000
BUDGET TOTAL			31 567 500	100%	28 042 500	88%	3 525 000	

Affaire

FICHE TECHNIQUE

1. **Titre du projet** : PROJET DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE ET DE VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL DU PNLB.
2. **Demandeur** : Groupement des éco gardes du PNLB.
- **Contact** : Téléphone : 820 80 81
3. **Localisation** : le Parc National de la Langue de Barbarie (PNLB) situé à environ dix huit (18) km au sud de Saint-Louis, couvre une superficie de 2000 ha. Il est entouré par neuf (9) villages qui ont entrepris un processus participatif ayant abouti à la création d'un GIE d'éco gardes, volontaires de l'environnement issus des villages
4. **Domaines du FEM ciblés** :
 - Biodiversité.
5. **Caractéristiques du projet** :
 - 5.1 **Nature du projet** :

Le projet mène des actions de conservation de la biodiversité, de valorisation du patrimoine naturel de la Langue de Barbarie et de renforcement du processus de collaboration entre parc et population.
 - 5.2 **Objectifs du projet** :
 - Contribuer à la conservation de la biodiversité par des actions de suivi et de valorisation.
 - 5.3 **Objectifs spécifiques** :
 - Protéger le milieu par des actions de restauration et d'assainissement ;
 - Consolider les acquis des initiatives de protection de l'environnement par des activités d'exploitation ;
 - Renforcer les relations du Parc et de la périphérie par la formation et l'éducation environnementale, citoyenne.
6. **Activités prévues** :
 - Chantier de reboisement
 - Développement d'une pépinière agro – forestière et d'un jardin potager
 - Suivi des tortues
 - Aménagement pour les oiseaux
 - Suivi des oiseaux
 - Identification de circuits éco touristiques
 - Aménagement et équipement des circuits
 - Appui à la création du support
 - Formation des éco guides
 - Consolidation du crédit revolving
 - Formation de formateurs
 - Sensibilisation des populations et des exploitants autorisés sur les mauvaises pratiques
 - Participation satisfaisante à la gestion du projet de toutes les composantes du PNLB.
7. **Résultats attendus** :
 - La protection du parc contre la dégradation et les agressions est assurée par les populations
 - La biodiversité est suivi et promue

- L'écotourisme est possible et des axes de promotion éco touristique du PNLB se développent
- Les bénéfices de la conservation sont diffusés dans la communauté
- L'Education environnementale citoyenne est promue.

8. Indicateurs de résultats :

- 1000 plants reboisés, taux de réussite 60%, participation des populations 80%
- Superficie aménagée 1ha, production plants 10 000, nombre de récolte par an 1, augmentation des revenus 70%
- Nombre de jours de mobilisation 04, tonnage collecté 100 kg/mob, participation GIE 90%
- Nombre de patrouille/ semaine 01, nombre de fiches remplis 100, mise en place du matériel/ utile 100%
- Nombre d'îlots réaménagés 02, participation GIE 80%
- Mise en place du matériel 100%, nombre de décomptes par an 05, participation GIE 90%, réduction de verbalisation 60%
- Circuit touristique identifié 01, carte disponible 01, réduction de la perturbation des oiseaux 80%
- Aménagement de la cabine 100%, équipement 100%
- Nombre de tee-shirts confectionnés 1000
- Nombre de panneaux confectionnés 04, nombre de personnes formées 04, pourcentage de la population appliquant les consignes 75%
- Financement de micro projet 10% des demandes, recouvrement 90%, augmentation des revenus 60%, nombre de personnes formées 08, pourcentage de la population appliquant les consignes 75%
- Nombre de séance 1/semaine, nombre de participants 10 personnes au moins, nombre de groupements impliqués 75% , nombre de thème 01/mois, nombre d'émission 01/mois
- Taux d'implication, CLGB renouvelé 95%, le statut du CLGB révisé.

9. Partenaires :

- PMF/FEM
- GIE des éco gardes/ CLGB.

10. Financement : (FCFA)

- Montant sollicité auprès du FEM : 28 042 500 F
- Participation de l'organisation : 3 525 000 F
- **Coût du projet : 31 567 500 F**

11. Durée du projet : 2 ans.